



Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke

Québec

Centre d'hébergement Saint-Vincent  
300 Rue King Est, Sherbrooke, Qc, J1G1B1



STÉPHANIE DESMEULES  
PAYSAGES SPIRITUELS ET THÉRAPEUTIQUES

Mille-feuille.ca  
ARCHITECTURE DE PAYSAGE

architecture de paysage

**CIMaise**  
architecture



**CIMA+**

mécanique, électricité, structure

## IMPERMÉABILISATION TOITURE-TERRASSE AU-DESSUS DU MAGASIN (LOCAL 1014)

LISTE des DESSINS en ARCHITECTURE de PAYSAGE

- AP-01 Conditions existantes et démolition
- AP-02 Plan concept
- AP-03 Plan des Surfaces
- AP-04 Niveaux proposés
- AP-05 Plan des dimensions
- AP-06 Plan de plantation
- AP-07 Coupes-élévations des murets
- AP-08 Taille des racines
- AP-09 Détails de plantation

2	19-6-11	Émis pour construction	 <b>STÉPHANIE DESMEULES</b> PAYSAGES SPIRITUELS ET THÉRAPEUTIQUES   <b>Mille-feuille.ca</b> ARCHITECTURE DE PAYSAGE	Autres firmes au projet <b>CIMaise (Architecture)</b> <b>CIMA+ (Structure)</b> <b>CIMA+ (Mécanique)</b>	Titre du Projet <b>Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSE- CHUS</b>	Préparé par SD	No de projet 053211
	1	2019-03-22				Émis pour soumission	Dessiné par SD
No.	Date	Émis pour		Adresse du projet <b>Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc</b>	Titre du dessin <b>Architecture de paysage</b>	Approuvé par VH	Page No. <b>AP-00</b>
						Date 2018/11	de
						Fichier électronique 053211-20190105.vwx	10

Surface de pavés de béton à retirer, laver au jet sous pression et conserver. S'assurer que les pavés sont exempts de tout résidus de sable et de polymère.

3 colonnes d'acier existantes

2 balcons second étage existants

Muret de bois à retirer et disposer au compost (si ce n'est pas du bois traité) ou au site d'enfouissement (si c'est du bois traité).

Toutes les plates-bandes: disposer de la terre et des végétaux au compost

Dalles de béton à retirer et disposer

Limite de la toiture souterraine

4 poteaux et 3 sections de clôture à remplacer par 4 poteaux 3"x3" et 3 sections de clôture H 8' de type Oméga architecturale noire. Ancrage au mur de type Hilty 3/8"x3" sur bases de béton 8" diam. x48" H.

Bordures de béton préfabriquées à enlever, nettoyer et remettre au propriétaire sur palettes.

Clôture et porte d'accès existantes à enlever et conserver. Réinstaller au même endroit.

Bordures de béton préfabriquées à retirer et empiler sur une palette pour le client pour entreposage.

Muret de béton préfabriqué à retirer.

2 poteaux et 1 section à retirer. Remplacer par 2 poteaux de 3"x3" et une section clôture H 8' de type Oméga architecturale noire. Ancrage au mur de type Hilty 3/8"x3". La dernière rangée de blocs de béton du muret de rétention doit être remplie de béton (20 MPA) là où le poteau de clôture sera ancré. Les autres poteaux sont ancrés sur une semelle de béton de 8"x48" 20 MPA.

Érable argenté existant à conserver et protéger pendant les travaux

Clôture et porte d'accès existantes à conserver; réinstaller au même endroit.

Trottoir existant

Bordures de béton préfabriquées à retirer et empiler sur une palette pour le client pour entreposage.

Érable argenté existant à conserver et protéger pendant les travaux

Murets de bois à retirer et disposer au compost municipal si ce n'est pas du bois traité

Tous les luminaires sont à conserver

Les deux arbres de la plate-bande centrale sont à retirer et déposer au compost

Structure de ventilation. Voir plans Architecture, Mécanique et Structure.

Toute la haie de cèdres est à conserver et à protéger lors des travaux

Érable argenté existant à conserver et protéger pendant les travaux.

Bordures de béton préfabriquées à empiler sur une palette pour le client pour entreposage.

MyTree Benefits	
(Érable argentés- Jardin thérapeutiques)	
Maple, Silver (Acer saccharinum)	
Serving size: 100.00cm dbh, Excellent condition	
<b>Total benefits for this year</b>	<b>\$15.37</b>
<b>Carbon Dioxide (CO<sub>2</sub>) Sequestered</b>	<b>\$5.84</b>
Annual CO <sub>2</sub> equivalent of carbon <sup>1</sup>	186.49 kg
<b>Storm Water runoff avoided</b>	<b>\$9.65</b>
Runoff avoided	4149.68 liters
Rainfall intercepted	32922.34 liters
<b>Air Pollution removed each year</b>	<b>\$0.28</b>
Carbon monoxide	0.54 grams
Ozone	174.81 grams
Nitrogen dioxide	9.89 grams
Sulfur dioxide	9.82 grams
Particulate matter < 2.5 microns	0.92 grams
<b>Energy Usage each year<sup>2</sup></b>	<b>-\$0.45</b>
Electricity savings (A/C)	106.50 kWh
Fuel savings (Natural Gas, Oil)	-0.38 MMBtu
<b>Avoided Energy Emissions</b>	<b>&lt; \$0.10</b>
Carbon dioxide	-4.11 kg
Carbon monoxide	31.50 grams
Nitrogen dioxide	6.23 grams
Sulfur dioxide	70.91 grams
Particulate matter < 2.5 microns	10.92 grams
<b>Carbon Dioxide (CO<sub>2</sub>) Stored to date<sup>3</sup></b>	<b>\$136.93</b>
Lifetime CO <sub>2</sub> equivalent of carbon <sup>3</sup>	9635.78 kg
Benefits are estimated based on USDA Forest Service research and are meant for guidance only: <a href="http://www.itreetools.org">www.itreetools.org</a>	
<sup>1</sup> Large trees: sequestration is overtaken by CO <sub>2</sub> loss with decay/maintenance.	
<sup>2</sup> Positive energy values indicate savings or reduced emissions. Negative energy values indicate increased usage or emissions.	
<sup>3</sup> Not an annual amount or value.	
<a href="http://www.itreetools.org">www.itreetools.org</a>	
i-Tree MyTree v1.5	
powered by the i-Tree Eco engine	

**Notes spécifiques**

- Entreposage  
Retirer et conserver tout le mobilier.
- Préparation du site  
Avant le début des travaux, l'entrepreneur doit installer une clôture résistante aux intempéries afin de délimiter une zone de protection.  
Des mesures doivent être prises afin d'éviter la circulation de machinerie lourde et l'entreposage de tout matériaux à l'intérieur d'un périmètre équivalent à la couronne des arbres.  
Au besoin, le maître d'œuvre pourrait exiger la mise en place de pièces de bois pour protéger le tronc des arbres susceptibles d'être endommagés.  
L'entrepreneur est responsable du remplacement des arbres endommagés en cours de travaux.  
L'entrepreneur doit mettre en place des mesures afin de limiter l'érosion et la dispersion des sédiments. Au besoin, installer des capteurs à sédiments dans les grilles de puisards et des barrières à sédiments autour des amoncellements de terre.
- Entreposage des pavés et murets de béton existants  
Conserver toutes les pièces en bonne condition et empiler sur une palette pour le client pour entreposage. Les palettes de matériaux doivent être entreposées dans la zone de chantier en dehors de la dalle structurale pendant les travaux.  
La mise en réserve du pavé et des matériaux granulaires doit être faite sur la dalle sur sol en dehors de la surface du toit en béton.
- Ancrage des poteaux de clôture  
La dernière rangée de blocs de béton du muret de rétention Rivercrest doit être remplie de béton (20 MPA) là où le poteau de clôture sera ancré.  
Les autres poteaux sont ancrés sur une semelle de béton de 8"x48" 20 MPA.
- Véhicules  
Les fiches techniques des véhicules utilisés au chantier doivent être soumises avant les travaux pour validation. Les fiches doivent montrer le poids des véhicules, l'empattement des roues, le type de pneus et la charge maximale d'utilisation.

**Notes générales**

1. Notes à l'entrepreneur et tous les corps de métier:

Ne pas utiliser pour un autre projet. Toutes les dimensions, quantités, conditions devront être vérifiées au chantier par l'entrepreneur. Ne pas mesurer à l'échelle sur le plan. Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont en mm. Toutes erreurs ou omissions sur le dessin doivent être immédiatement communiquées par écrit à l'architecte paysagiste. Tous les travaux doivent être conformes aux normes, codes, lois les plus récents en vigueur, et ce, pour tous les corps de métier. Les limites de propriété ainsi que les bâtiments existants proviennent d'un plan fourni par Cimaise. L'emplacement des services souterrains est indiqué de manière approximative. Il n'a pas été vérifié par son propriétaire ni par son mandataire. C'est à l'entrepreneur de déterminer son emplacement exact avant de débuter ses travaux. Il en reconnaît l'exactitude et assume ainsi la responsabilité des dommages qui pourraient résulter pour ne pas avoir repéré et bien protégé les installations souterraines existantes.

3	19-6-11	Émis pour construction
2	19-5-1	Addenda AP1
1	19-03-30	Émis pour soumission
No.	Date	Émis pour



Autres firmes au projet	CIMAISE (Architecture) CIMA+ (Structure) CIMA+ (Mécanique)
Adresse du projet	Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc

Titre du Projet	Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSSE- CHUS
Titre du dessin	Plan des conditions existantes

Préparé par	SD	No de projet	053211
Dessiné par	SD	Échelle	1/100
Approuvé par	VH	Page No.	AP-01
Date	2018/11		de
Fichier électronique	053211-20190105.vwx		10

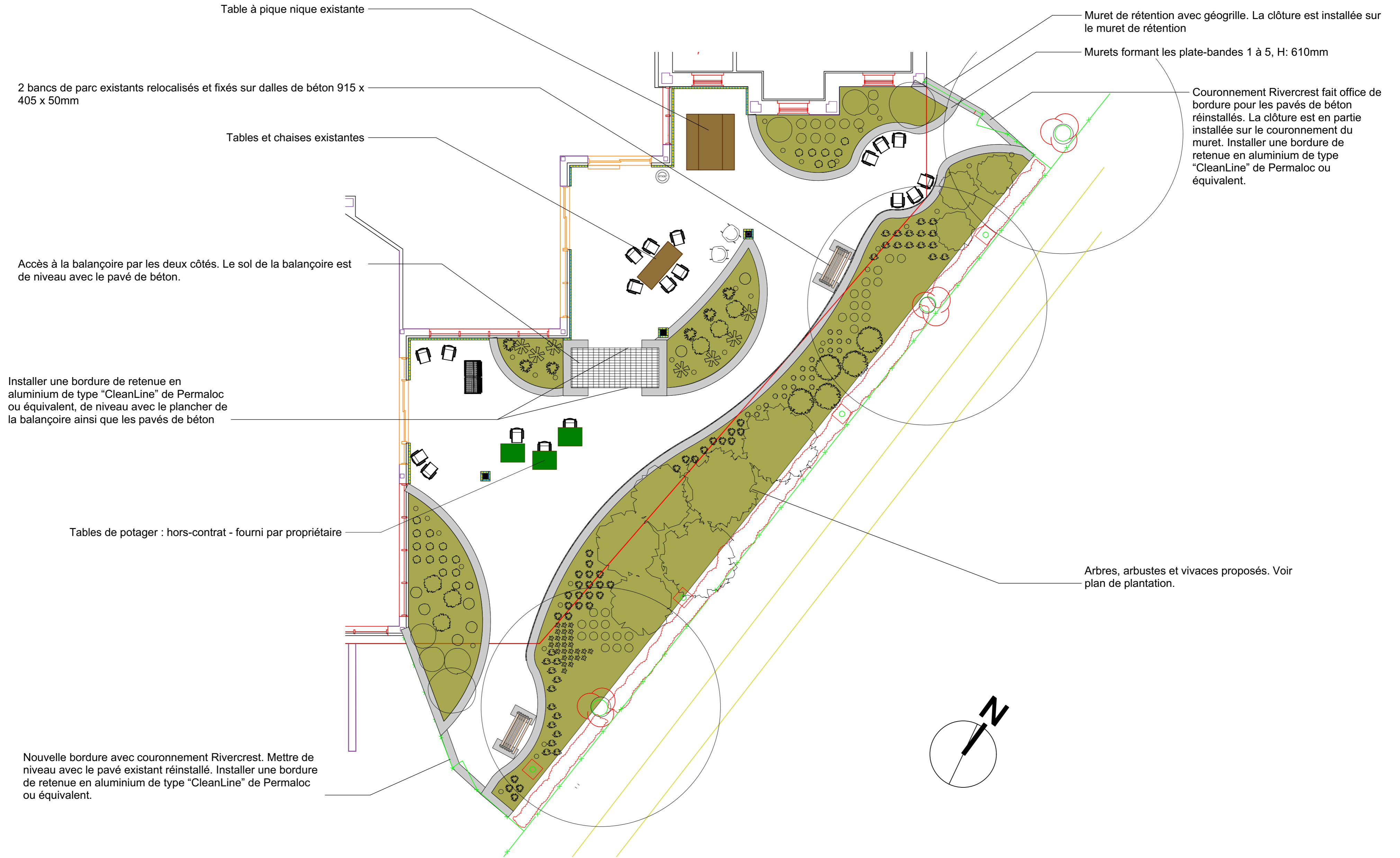


Table à pique nique existante

2 bancs de parc existants relocalisés et fixés sur dalles de béton 915 x 405 x 50mm

Tables et chaises existantes

Accès à la balançoire par les deux côtés. Le sol de la balançoire est de niveau avec le pavé de béton.

Installer une bordure de retenue en aluminium de type "CleanLine" de Permaloc ou équivalent, de niveau avec le plancher de la balançoire ainsi que les pavés de béton

Tables de potager : hors-contrat - fourni par propriétaire

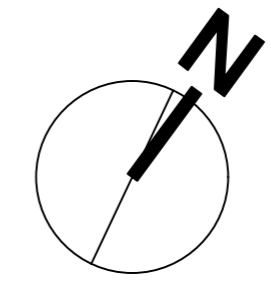
Nouvelle bordure avec couronnement Rivercrest. Mettre de niveau avec le pavé existant réinstallé. Installer une bordure de retenue en aluminium de type "CleanLine" de Permaloc ou équivalent.

Muret de rétention avec géogrille. La clôture est installée sur le muret de rétention

Murets formant les plate-bandes 1 à 5, H: 610mm

Couronnement Rivercrest fait office de bordure pour les pavés de béton réinstallés. La clôture est en partie installée sur le couronnement du muret. Installer une bordure de retenue en aluminium de type "CleanLine" de Permaloc ou équivalent.

Arbres, arbustes et vivaces proposés. Voir plan de plantation.



No.	Date	Émis pour
2	19-6-12	Émis pour construction
1	19-3-22	Émis pour soumission

**STÉPHANIE DESMEULES**  
 PAYSAGES SPIRITUELS ET THÉRAPEUTIQUES  
  
  
**Mille-feuille.ca**  
 ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Autres firmes au projet	CIMAISE (Architecture) CIMA+ (Structure) CIMA+ (Mécanique)
Adresse du projet	Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc

Titre du Projet	Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSE- CHUS
Titre du dessin	Plan Concept et mobilier

Préparé par	SD	No de projet	053211
Dessiné par	SD	Échelle	1/100
Approuvé par	VH	Page No.	AP-02
Date	2018/11		de
Fichier électronique	053211-20190105.vwx		10

Niveler 25 mm (1 po) de sable tamisé à béton. Celui-ci doit avoir un maximum de 7% de passant au tamis 80 microns.  
 Pavés existants nettoyés au jet sous pression et réinstallés selon le même motif de pose.  
 Sable à joint  
 Utiliser un sable stabilisé pour garnissage de joints préensaché auquel un liant polymérique sec a été ajouté ou non, selon les recommandations du fabricant de pavé.

Bordures en pierre de grès couleur argent de hauteurs variables selon l'emplacement, à fournir et à installer aux jonctions toit-terrasse et murs de briques, soit à tous les endroits où il n'y a pas de terreau végétal ainsi qu'à la base des 3 colonnes d'acier.  
 Pour emplacements exacts, voir plans d'architecture.

Muret de rétention. La dernière rangée de blocs de béton du muret de rétention doit être remplie de béton (20 MPA) aux endroits où le poteau de clôture sera ancré.

Ruban de pierres de ruisseau canadien 3/8"

Base des colonnes demi-encastées dans le muret. Garder la colonne exposée et apparente, prévoir bordure en pierre de grès couleur argent, sur les 4 côtés des colonnes. Ajustements à prévoir sur place. Voir plans Architectes.

Détail fin du ruban de pierres de ruisseau canadien  
 Échelle 1/20

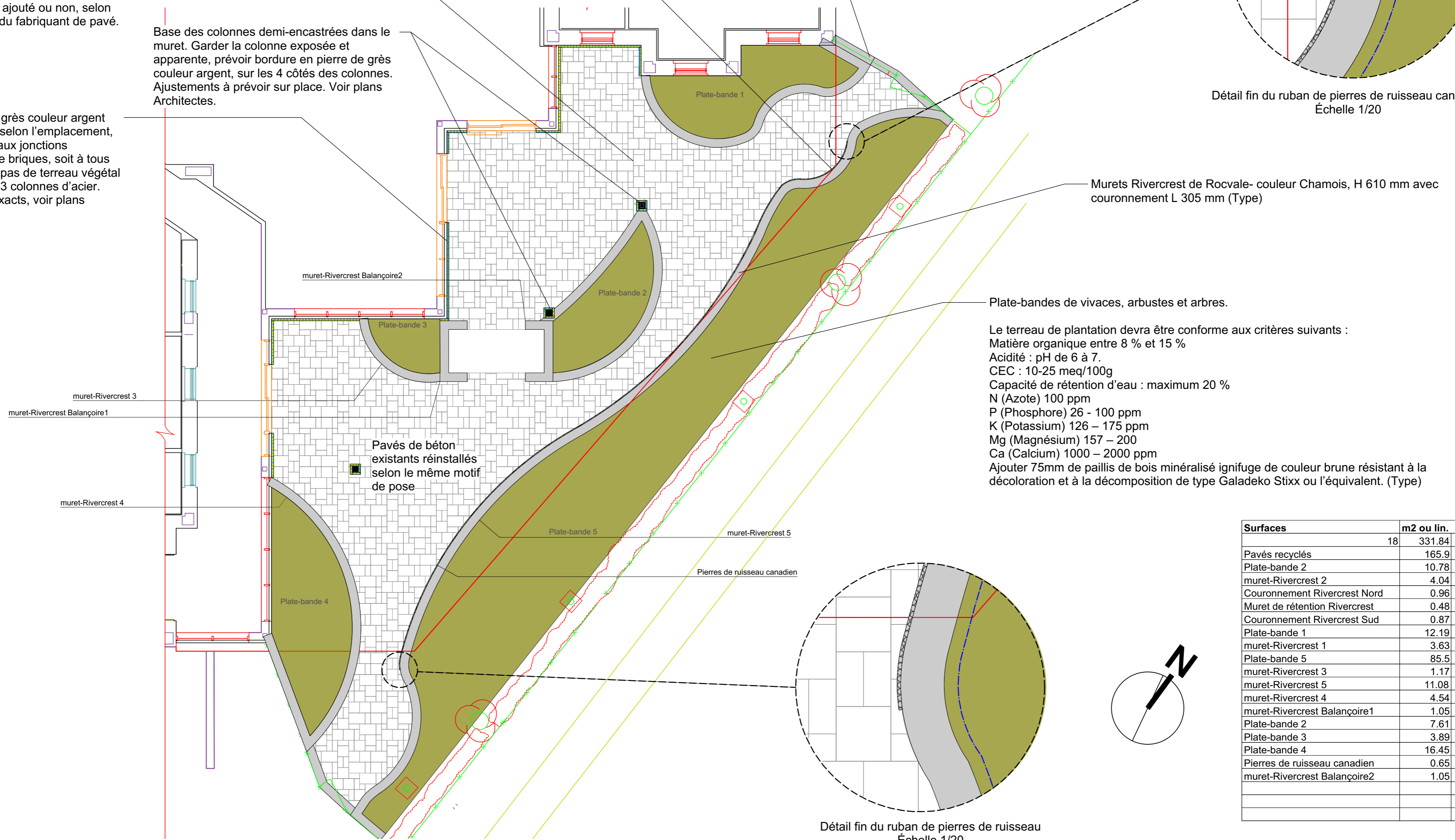


Plate-bandes de vivaces, arbustes et arbres.

Le terreau de plantation devra être conforme aux critères suivants :

- Matière organique entre 8 % et 15 %
- Acidité : pH de 6 à 7.
- CEC : 10-25 meq/100g
- Capacité de rétention d'eau : maximum 20 %
- N (Azote) 100 ppm
- P (Phosphore) 26 - 100 ppm
- K (Potassium) 126 - 175 ppm
- Mg (Magnésium) 157 - 200
- Ca (Calcium) 1000 - 2000 ppm
- Ajouter 75mm de paillis de bois minéralisé ignifuge de couleur brune résistant à la décoloration et à la décomposition de type Galadeko Stixx ou l'équivalent. (Type)

Surfaces	m2	ou lin.
	18	331.84
Pavés recyclés		165.9
Plate-bande 2		10.78
muret-Rivercrest 2		4.04
Couronnement Rivercrest Nord		0.96
Muret de rétention Rivercrest		0.48
Couronnement Rivercrest Sud		0.87
Plate-bande 1		12.19
muret-Rivercrest 1		3.63
Plate-bande 5		85.5
muret-Rivercrest 3		1.17
muret-Rivercrest 5		11.08
muret-Rivercrest 4		4.54
muret-Rivercrest Balançoire1		1.05
Plate-bande 2		7.61
Plate-bande 3		3.89
Plate-bande 4		16.45
Pierres de ruisseau canadien		0.65
muret-Rivercrest Balançoire2		1.05

No.	Date	Émis pour
2	19-6-12	Émis pour construction
1	19-3-22	Émis pour soumission

**STÉPHANIE DESMEULES**  
 PAYSAGES SPIRITUELS ET THÉRAPEUTIQUES  
  
  
**Mille-feuille.ca**  
 ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Autres firmes au projet	CIMAISE (Architecture) CIMA+ (Structure) CIMA+ (Mécanique)
Adresse du projet	Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc

Titre du Projet	Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSSE- CHUS
Titre du dessin	Plan des surfaces

Préparé par	SD	No de projet	053211
Dessiné par	SD	Échelle	1/100
Approuvé par	VH	Page No.	AP-03
Date	2018/11		de
Fichier électronique	053211-20190105.vwx		10

Hauteur des murets des plate-bandes 1, 3 et 4: de 450 à 500 mm  
 Profondeur du terreau de 525 à 575mm.  
 Niveau fini du Paillis: + ou - 250 mm sous le niveau de la fenêtre.  
 Voir plans Architecture #1/A253

Muret en deux sections, l'une est 575 mm au dessus du sol, l'autre descend pour retenir la pente. Hauteur combinée 900mm environ.

Murets balançoire 1 et 2: H610 mm

Sorties drains perforés

Hauteur des murets des plate-bandes 1, 3 et 4: de 450 à 500 mm  
 Profondeur du terreau de 525 à 575mm.  
 Niveau fini du Paillis: + ou - 250 mm sous le niveau de la fenêtre.  
 Voir plans Architecture #1/A253

Drain perforé

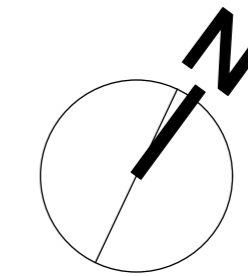
Sorties drains perforés

Hauteur des murets des plate-bandes 2 et 5: 610mm  
 Niveau fini du Paillis: 75 mm sous le niveau du dessus de muret

Hauteur des murets des plate-bandes 1, 3 et 4: de 450 à 500 mm  
 Profondeur du terreau de 525 à 575mm.  
 Niveau fini du Paillis: + ou - 250 mm sous le niveau de la fenêtre.  
 Voir plans Architecture #1/A253

Points hauts pour éviter l'accumulation d'eau à ces endroits



Sorties drains perforés

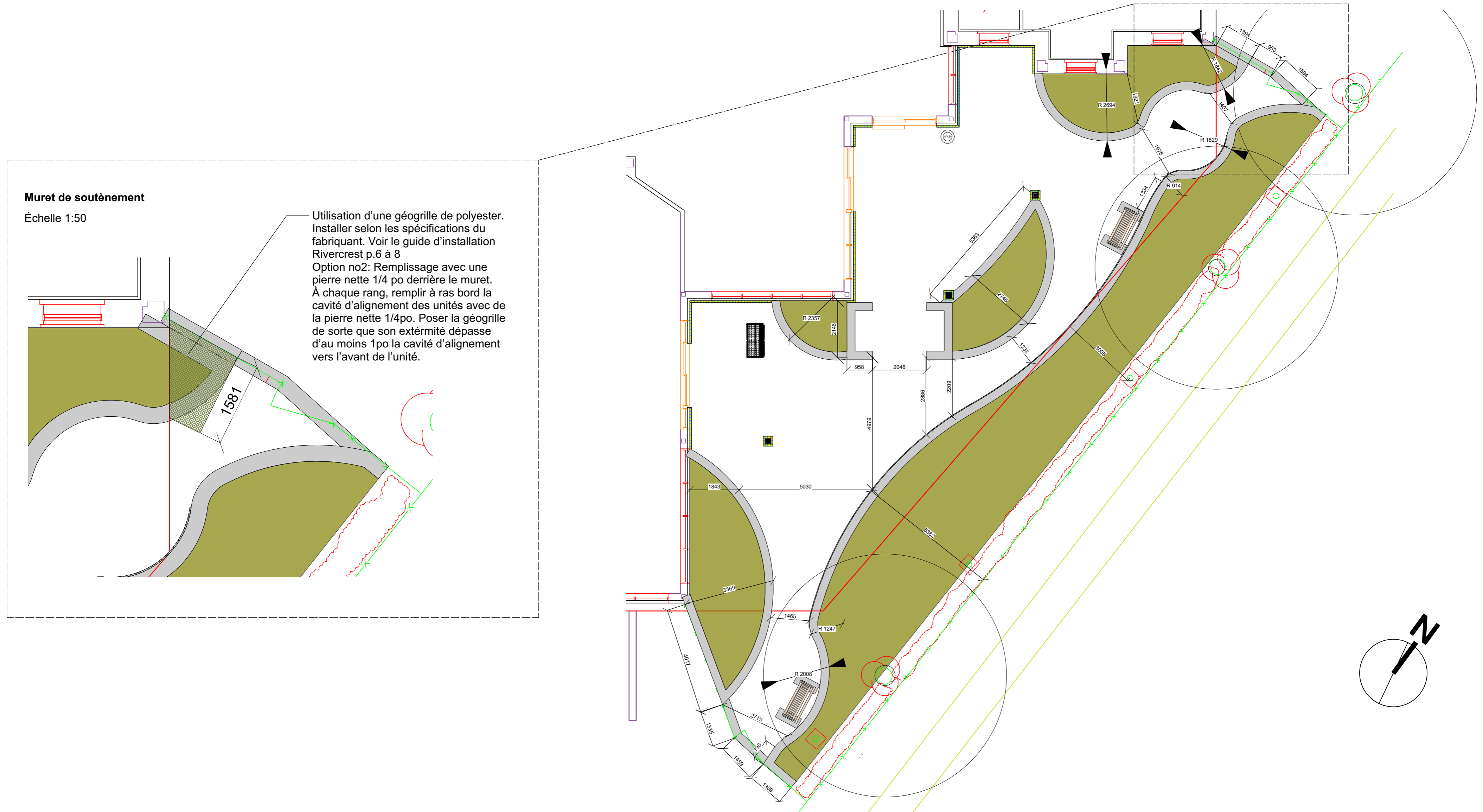


**Notes générales**

1. Notes à l'entrepreneur et tous les corps de métier:

Ne pas utiliser pour un autre projet. Toutes les dimensions, quantités, conditions devront être vérifiées au chantier par l'entrepreneur. Ne pas mesurer à l'échelle sur le plan. Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont en mm. Toutes erreurs ou omissions sur le dessin doivent être immédiatement communiquées par écrit à l'architecte paysagiste. Tous les travaux doivent être conformes aux normes, codes, lois les plus récents en vigueur, et ce, pour tous les corps de métier. Les limites de propriété ainsi que les bâtiments existants proviennent d'un plan fourni par Cimaise. L'emplacement des services souterrains est indiqué de manière approximative. Il n'a pas été vérifié par son propriétaire ni par son mandataire. C'est à l'entrepreneur de déterminer son emplacement exact avant de débuter ses travaux. Il en reconnaît l'exactitude et assume ainsi la responsabilité des dommages qui pourraient résulter pour ne pas avoir repéré et bien protégé les installations souterraines existantes.

2	19-6-12	Émis pour construction	 STÉPHANIE DESMEULES PAYSAGES SPIRITUELS ET THÉRAPEUTIQUES  Mille-feuille.ca ARCHITECTURE DE PAYSAGE	Autres firmes au projet CIMAISE (Architecture) CIMA+ (Structure) CIMA+ (Mécanique)	Titre du Projet Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSE- CHUS	Préparé par SD	No de projet 053211
	1	19-3-22				Émis pour soumission	Dessiné par SD
No.	Date	Émis pour		Adresse du projet Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc	Titre du dessin Plan de nivellement et drainage	Approuvé par VH	Page No. AP-04
						Date 2018/11	de 10
						Fichier électronique 053211-20190105.vwx	



**Muret de soutènement**

Échelle 1:50

Utilisation d'une géogridde de polyester. Installer selon les spécifications du fabricant. Voir le guide d'installation Rivercrest p.6 à 8  
 Option no2: Remplissage avec une pierre nette 1/4 po derrière le muret. À chaque rang, remplir à ras bord la cavité d'alignement des unités avec de la pierre nette 1/4po. Poser la géogridde de sorte que son extrémité dépasse d'au moins 1po la cavité d'alignement vers l'avant de l'unité.

**Notes générales**

1. Notes à l'entrepreneur et tous les corps de métier:

Ne pas utiliser pour un autre projet. Toutes les dimensions, quantités, conditions devront être vérifiées au chantier par l'entrepreneur. Ne pas mesurer à l'échelle sur le plan. Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont en mm. Toutes erreurs ou omissions sur le dessin doivent être immédiatement communiquées par écrit à l'architecte paysagiste. Tous les travaux doivent être conformes aux normes, codes, lois les plus récents en vigueur, et ce, pour tous les corps de métier. Les limites de propriété ainsi que les bâtiments existants proviennent d'un plan remis par Cimaïse. L'emplacement des services souterrains est indiqué de manière approximative. Il n'a pas été vérifié par son propriétaire ni par son mandataire. C'est à l'entrepreneur de déterminer son emplacement exact avant de débuter ses travaux. Il en reconnaît l'exactitude et assume ainsi la responsabilité des dommages qui pourraient résulter pour ne pas avoir repéré et bien protégé les installations souterraines existantes.

No.	Date	Émis pour
2	19-6-12	Émis pour construction
1	19-3-22	Émis pour soumission



Autres firmes au projet	CIMAISE (Architecture) CIMA+ (Structure) CIMA+ (Mécanique)
Adresse du projet	Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc

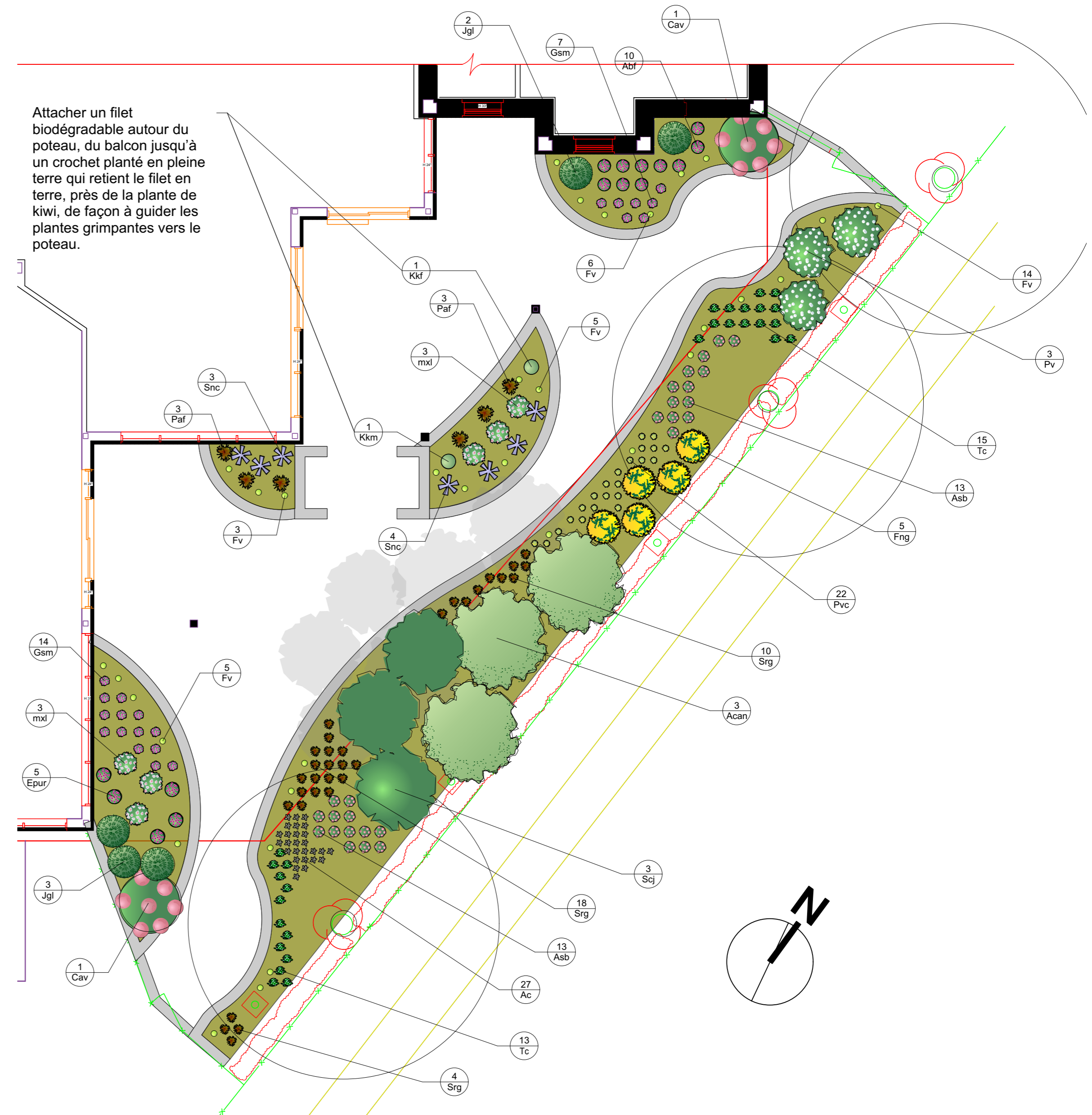
Titre du Projet	Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSE- CHUS
Titre du dessin	Plan des dimensions

Préparé par	SD	No de projet	053211
Dessiné par	SD	Échelle	1/100
Approuvé par	VH	Page No.	AP-05
Date	2018/11		de
Fichier électronique	053211-20190105.vwx		10

**Notes spécifiques**

- 1.Plantation**  
Les travaux de plantation doivent être effectués conformément aux normes NQ 0605100.
- 2.Transport et entreposage sur le site**  
Les végétaux sont transportés dans un véhicule qui protège de la chaleur et la dessiccation. Les conditions d'entreposage doivent maintenir la viabilité du matériel végétal.
- 3.Période de plantation**  
Les travaux de plantation devront se faire entre le dégel printanier et le premier gel profond à l'automne
- 4.Amendement et fertilisation**  
L'entrepreneur doit incorporer dans les fosses de plantation un inoculant mycorhizien selon le mode d'emploi prescrit par le fabricant.
- 5.Provenance et qualité des végétaux**  
Tous les végétaux devront être acceptés par le maître d'œuvre avant la plantation. Les étiquettes portant les noms latins et français ainsi que le calibre doivent être apposées sur les plants.  
À moins d'indication contraire, le choix des végétaux, leur calibre et leur emplacement sont spécifiés sur le plan. Les plantes utilisées sont cultivées en contenant, sauf dans le cas des arbres qui peuvent être en panier de broches.  
L'entrepreneur devra fournir les végétaux selon les variétés spécifiées au plan ainsi que leurs factures afin de confirmer qu'ils proviennent d'une pépinière québécoise reconnue. Les plants fournis seront exempts de mauvaise herbe, de maladie, d'insecte et de nématode. L'entrepreneur est responsable de l'arrosage durant la plantation et durant toute la durée des travaux.

ID	Quantité	Nom latin	Nom Commun	Largeur	Hauteur	Calibre
Acan	3	Amelanchier canadensis	Amélanchier du Canada	3000	6000	50mm PB
Scj	3	Syringa 'Charles Joly'	Lilas 'Charles Joly'	2500	3000	3G
Jgl	5	Juniperus 'Gold lace'	Génévrier de Chine 'Gold lace'	2000	1200	2G
Cav	2	Clethra alnifolia 'Vanilla ICe'	Cléthre à feuilles d'aulne 'Vanilla Ice'	4000	3000	2G
Abf	10	Agastache 'Blue Fortune'	Agastache 'Blue Fortune'	400	900	1G
Gsm	21	Geranium sanguineum 'Max Frei'	Geranium sanguin 'Max Frei'	600	400	1G
mxl	6	Monarda x leading lady lilac	Monarde 'leading lady lilac'	1400	700	1G
Srg	32	Sedum 'Rosy Glow'	Orpin 'Rosy Glow'	900	600	1G
Pv	3	Philadelphus 'Virginalis'	Seringat 'Virginalis'	1500	2000	2G
Fng	5	Forsythia 'Nothorn Gold'	Forsythia 'Nothorn Gold'	1000	2000	3G
Tc	28	Tiarella 'Cordifolia'	Tiarellae 'Cordifolia'	700	400	1G
Asb	26	Astilbe 'Sugar Berry'	Astilbe 'Sugar Berry'	700	500	1G
Pvc	22	Primula 'Vulgaris'	Primevère commune	200	150	1G
Epur	5	Echinacea purpurea	Echinacée pourpre	450	950	1G
Snc	7	Salvia nemerosa 'crystal blue'	Sauge vivace 'crystal blue'	1200	1000	1G
Paf	6	Persicaria amplexicaule 'Firetail'	Renouée amplexicaule 'Firetail'	1000	1000	1G
Ac	27	Asarum canadense	Gingembre canadien	200	150	1G
Kkm	1	Actinidia Kolomicta	Kiwi Kolomicta (mâle)	500	2000	1G
Kkf	1	Actinidia Kolomicta (femelle)	Kiwi Kolomicta (femelle)	500	2000	1G
Fv	33	Fragaria virginiana	Fraises de champs	1000	750	1/2 L



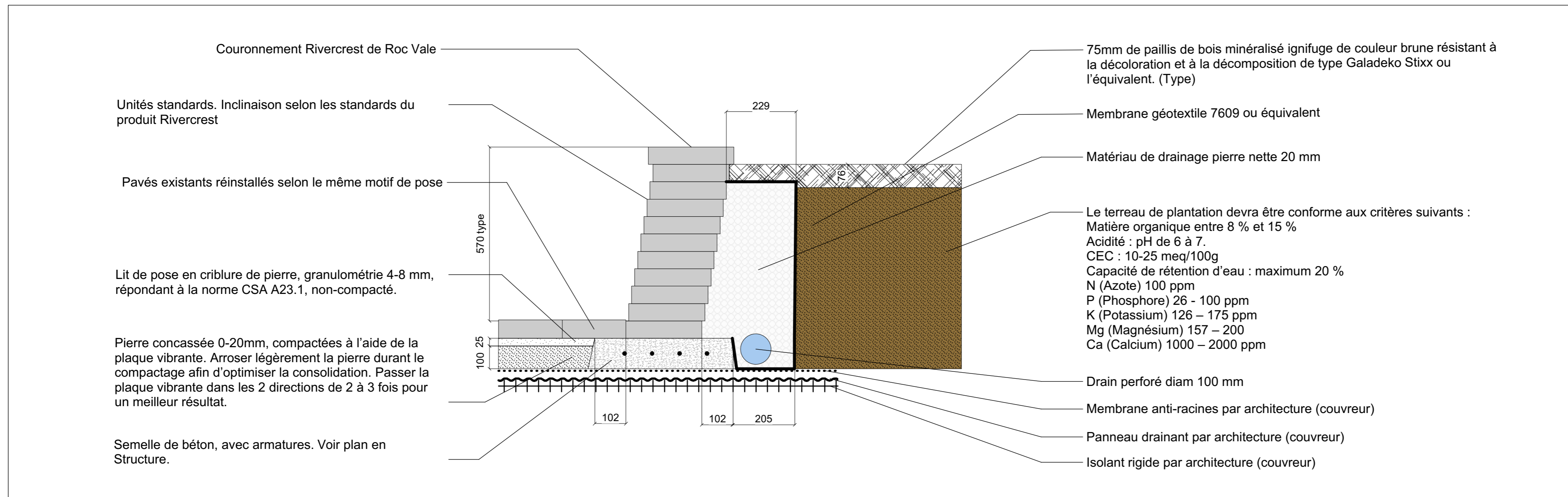
No.	Date	Émis pour
2	19-6-12	Émis pour construction
1	19-3-22	Émis pour soumission

**STÉPHANIE DESMEULES**
  
 PAYSAGES SPIRITUELS ET THÉRAPEUTIQUES
   
  
**Mille-feuille.ca**
  
 ARCHITECTURE DE PAYSAGE

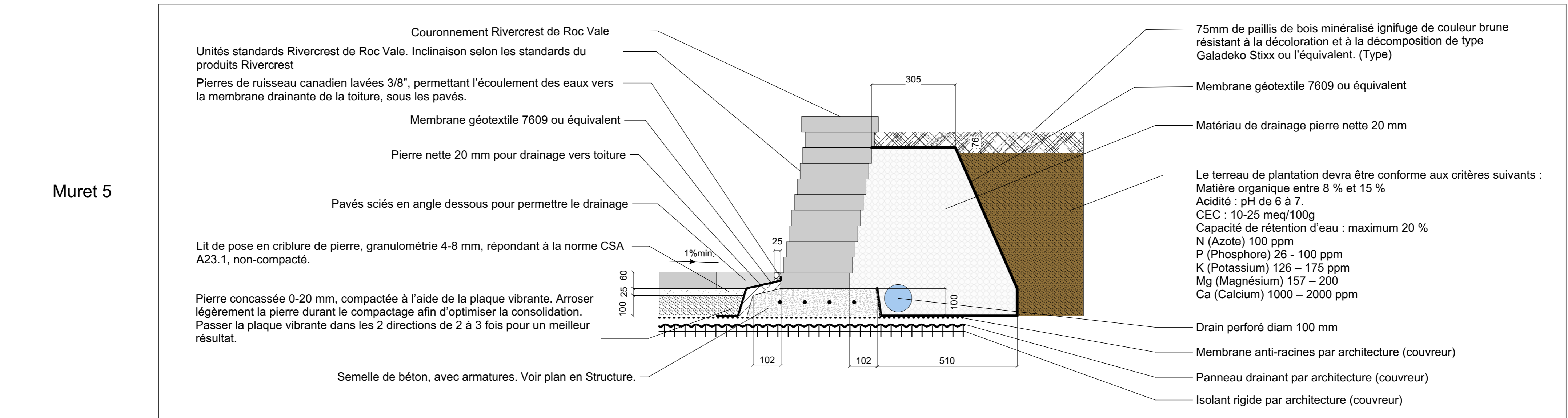
Autres firmes au projet	CIMAISE (Architecture) CIMA+ (Structure) CIMA+ (Mécanique)
Adresse du projet	Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc

Titre du Projet	Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSE- CHUS
Titre du dessin	Plan de plantation

Préparé par	SD	No de projet	053211
Dessiné par	SD	Échelle	1/100
Approuvé par	VH	Page No.	AP-06
Date	2018/11		de
Fichier électronique	053211-20190105.vwx		10



Murets 1 à 4



Muret 5

**Notes Générales**

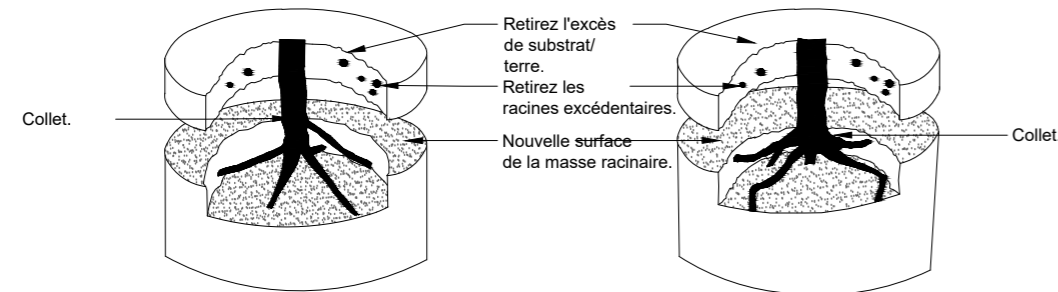
1. Notes à l'entrepreneur et tous les corps de métier:

Ne pas utiliser pour un autre projet. Toutes les dimensions, quantités, conditions devront être vérifiées au chantier par l'entrepreneur. Ne pas mesurer à l'échelle sur le plan. Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont en mm. Toutes erreurs ou omissions sur le dessin doivent être immédiatement communiquées par écrit à l'architecte paysagiste. Tous les travaux doivent être conformes aux normes, codes, lois les plus récents en vigueur, et ce, pour tous les corps de métier. Les limites de propriété ainsi que les bâtiments existants proviennent d'un plan remis par Cimaise. L'emplacement des services souterrains est indiqué de manière approximative. Il n'a pas été vérifié par son propriétaire ni par son mandataire. C'est à l'entrepreneur de déterminer son emplacement exact avant de débiter ses travaux. Il en reconnaît l'exactitude et assume ainsi la responsabilité des dommages qui pourraient résulter pour ne pas avoir repéré et bien protégé les installations souterraines existantes.

2	19-6-12	Émis pour construction	 <b>STÉPHANIE DESMEULES</b> PAYSAGES SPIRITUELS ET THÉRAPEUTIQUES  <b>Mille-feuille.ca</b> ARCHITECTURE DE PAYSAGE	Autres firmes au projet <b>CIMAISE (Architecture)</b> <b>CIMA+ (Structure)</b> <b>CIMA+ (Mécanique)</b>	Titre du Projet <b>Imperméabilisation</b> <b>toit magasin local 1014</b> <b>CIUSSSE- CHUS</b>	Préparé par SD	No de projet 053211
	1	19-3-22				Émis pour soumission	Dessiné par SD
No.	Date	Émis pour		Adresse du projet <b>Centre d'Hébergement St-Vincent</b> <b>300 rue King Est</b> <b>Sherbrooke, Qc</b>	Titre du dessin <b>Coupe-Élévation</b> <b>Murets</b>	Approuvé par VH	Page No. <b>AP-07</b>
						Date 2018/11	de
						Fichier électronique 053211-20190105.vwx	10



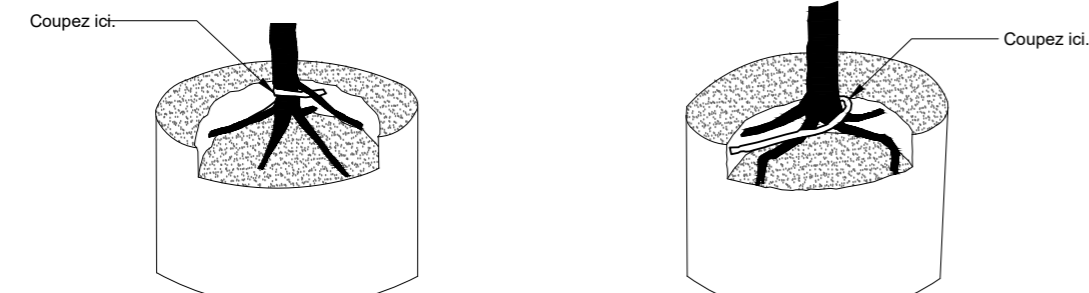
1<sup>re</sup> étape - Retirez le substrat qui se trouve au-dessus du collet .



Arbre planté trop profondément dans la masse racinaire. Retirez l'excès de substrat et de racines pour respecter les détails d'inspection des racines.

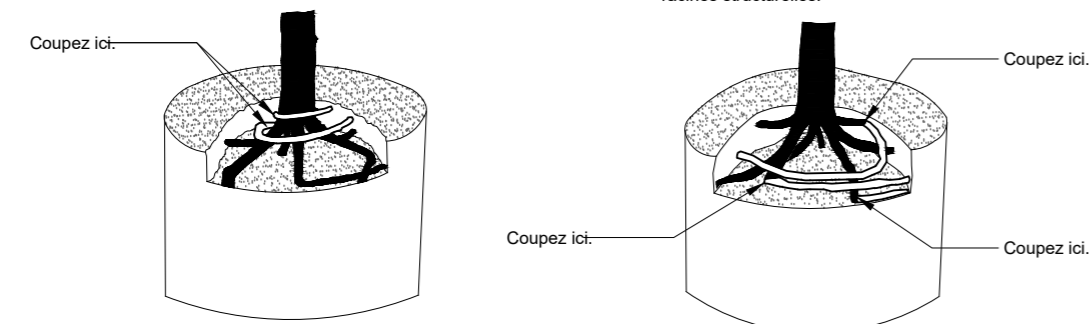
Arbre planté trop profondément dans la masse racinaire. Retirez l'excès de substrat et de racines pour respecter les détails d'inspection des racines.

2<sup>e</sup> étape - Éliminez les imperfections.



Quatre (grosses) racines structurelles illustrées en noir. Retirez la racine structurelle (blanche) qui entoure le collet.

Quatre racines structurelles illustrées en noir. Retirez la racine (blanche) qui pousse par-dessus les racines structurelles.



Six racines structurelles illustrées en noir. Retirez les racines structurelles (blanches) qui poussent par-dessus le collet en les coupant juste avant le point où elles font une courbe abrupte.

Quatre racines structurelles illustrées en noir. Retirez la racine (blanche) qui pousse par-dessus les racines structurelles.



Coupez la racine structurelle juste avant le point où elle fait une courbe abrupte. La taille doit être faite parallèlement au tronc.

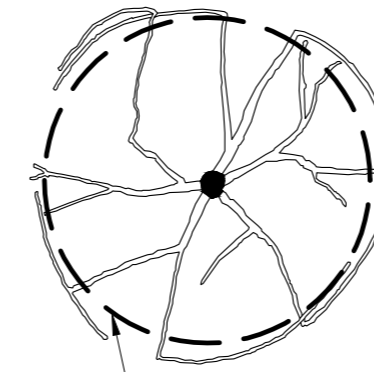
Coupez les racines structurelles juste avant le point où elles font une courbe en les coupant parallèlement au tronc (les deux lignes de coupe illustrées).

Notes :

- Tous les arbres illustrés sont rejeteables à moins de subir les corrections recommandées.
- Effectuez la première étape, puis la deuxième. Les racines et la terre peuvent être enlevées pendant le processus de correction; le substrat/sol doit être remplacé une fois la correction terminée.
- Les arbres doivent respecter les détails d'observation des racines après la correction.
- Les petites racines (1/4 po ou moins) qui poussent en périphérie de la masse racinaire sont considérées comme étant un aspect normal de la production en contenants. Ces petites racines ne constituent pas des imperfections et peuvent être enlevées au moment de l'installation (Voir les détails sur la taille de la masse racinaire dans le contenant).

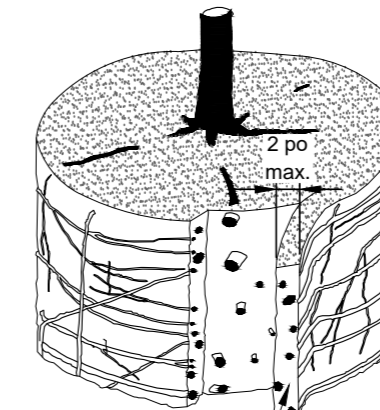
**A** DÉTAILS SUR LA CORRECTION DES RACINES - EN CONTENANT

AVANT LA TAILLE



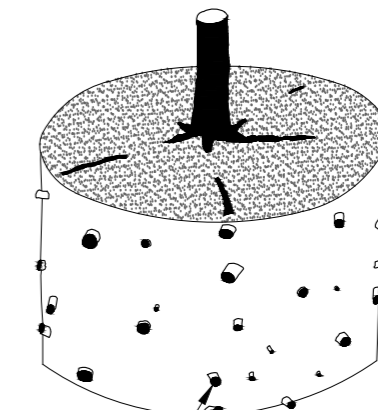
Taillez la masse racinaire ici pour enlever toutes les racines qui poussent en périphérie.

PENDANT LA TAILLE



Taillez un maximum de 2 po de la périphérie extérieure de la masse racinaire.

APRÈS LA TAILLE



Extrémités des racines exposées sur la périphérie de la masse racinaire. Toutes les racines poussant autour de la périphérie sont retirées.

Notes :

- La taille doit être effectuée avec une lame bien aiguisée ou une égoïne en éliminant toutes les racines en périphérie de la masse racinaire.
- La taille peut être effectuée juste avant de planter l'arbre ou après l'avoir placé dans le trou.

**B** DÉTAILS SUR LA TAILLE DE LA MASSE RACINAIRE DANS LE CONTENANT

URBAN TREE FOUNDATION © 2014  
SOURCE OUVERTE UTILISATION LIBRE

Notes spécifiques

- Taille des racines avant plantation  
Les racines des arbres et arbustes devront faire l'objet d'une taille avant la plantation. Se référer aux détails sur cette page.

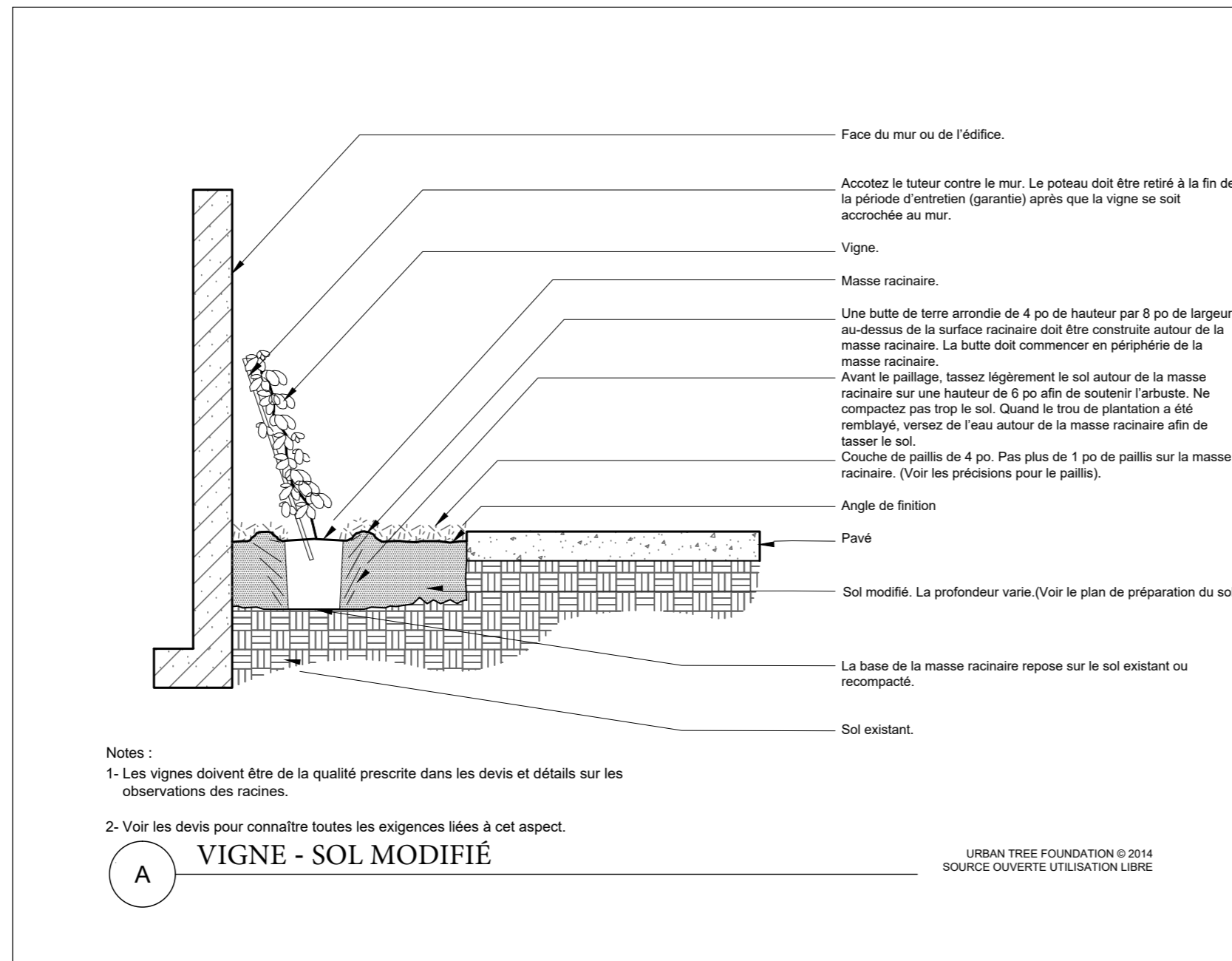
No.	Date	Émis pour
2	19-6-12	Émis pour construction
1	19-3-22	Émis pour soumission



Autres firmes au projet	CIMAISE (Architecture) CIMA+ (Structure) CIMA+ (Mécanique)
Adresse du projet	Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc

Titre du Projet	Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSE- CHUS
Titre du dessin	Détail taille des racines avant la plantation d'arbres et arbustes

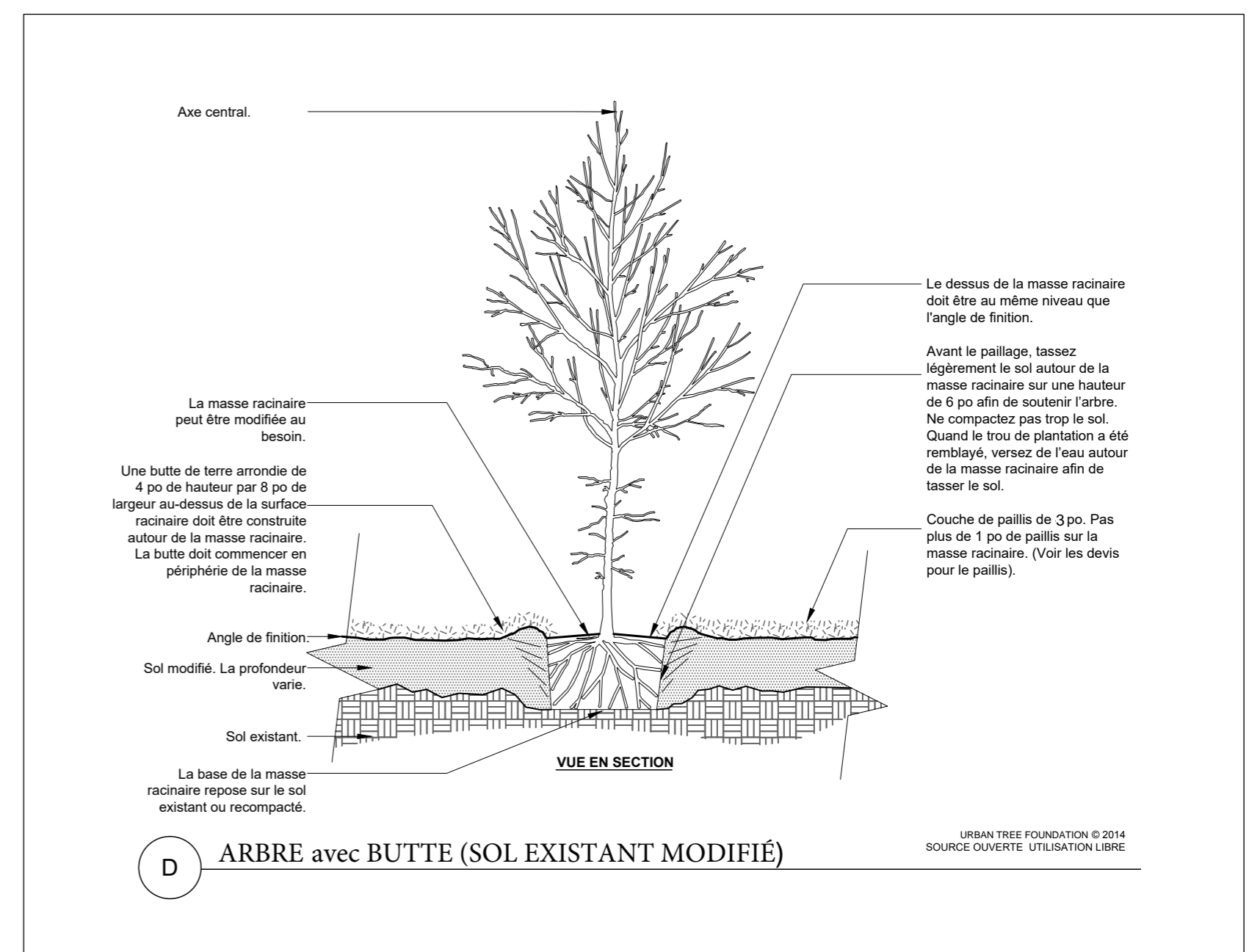
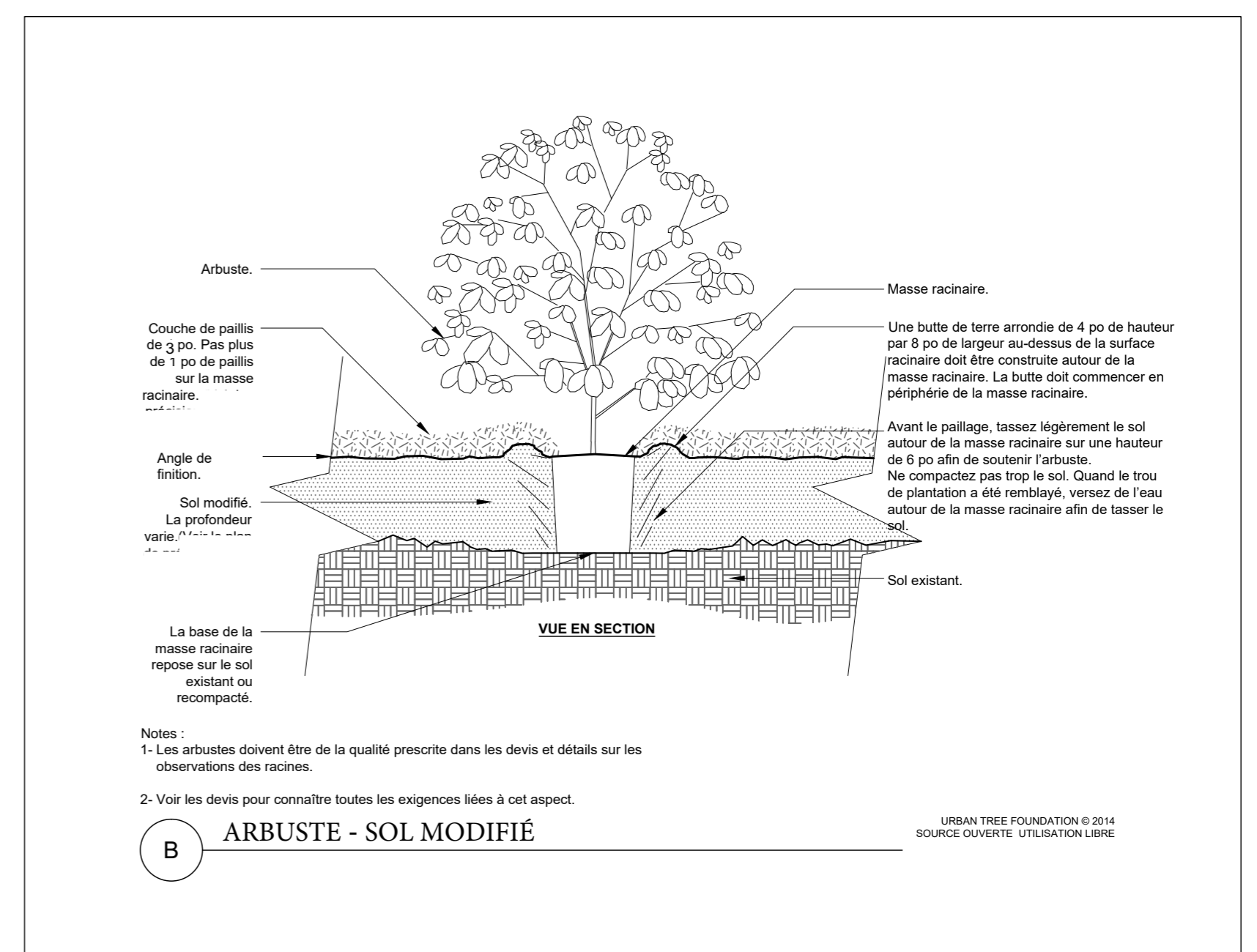
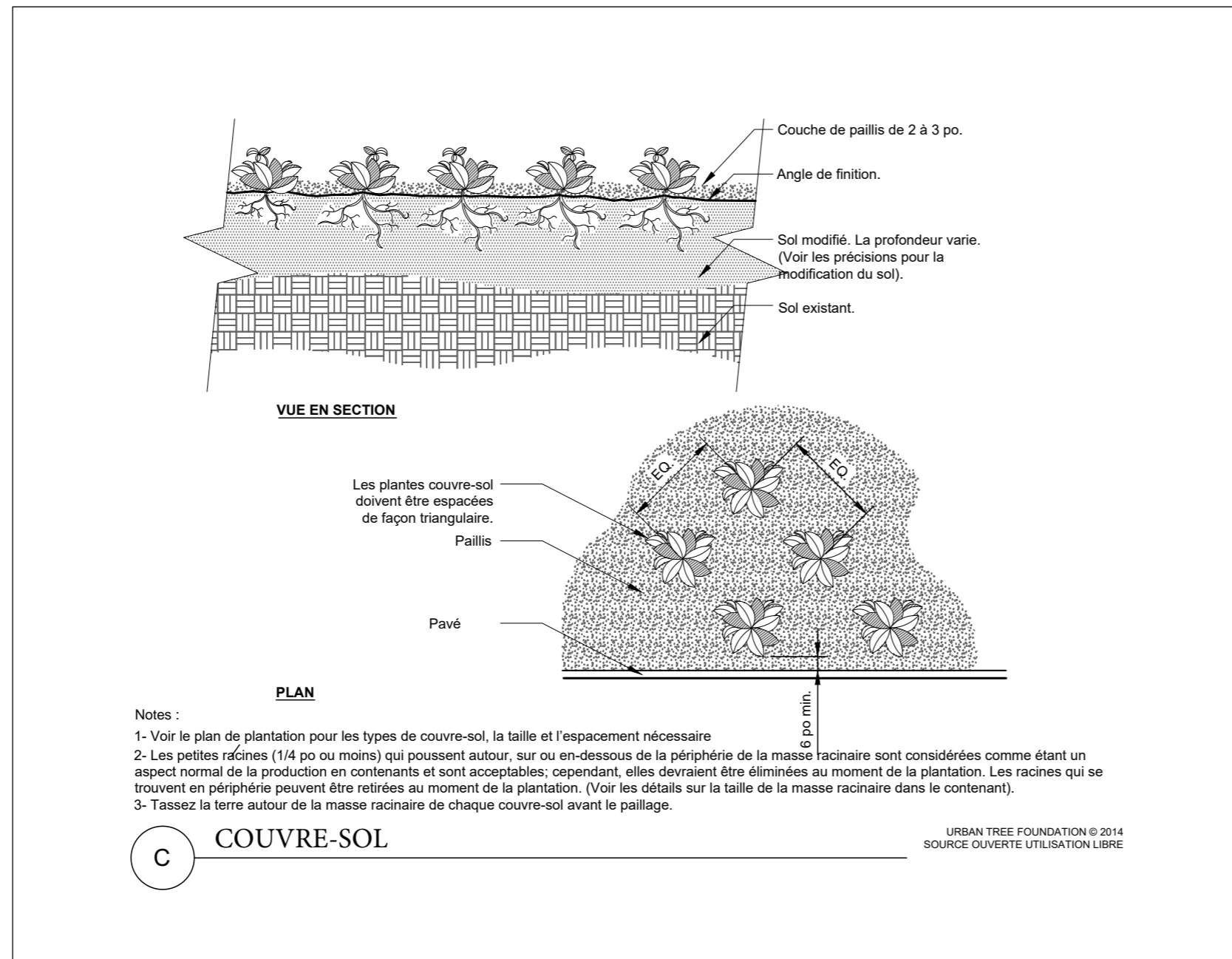
Préparé par	SD	No de projet	053211
Dessiné par	SD	Échelle	-
Approuvé par	VH	Page No.	AP-8
Date	2018/11		de
Fichier électronique	053211-20190105.vwx		10



**Notes spécifiques**

1. Plantation d'arbres et arbustes en motte  
Creuser un trou d'une largeur équivalente à 3 fois la grosseur de la motte. La profondeur du trou devra être de la même hauteur que la motte de sorte que le sol fini arrive au niveau du collet de l'arbre. Déposer l'arbre dans la fosse de plantation en s'assurant de la verticalité du tronc et de l'emplacement exact de l'arbre. Arroser abondamment et en profondeur.  
Retirer tout matériau qui se trouve sur le tronc (étiquette, broche, corde, etc.)

2. Plantation de vivaces  
La période de plantation a lieu du printemps à l'automne. La plantation s'effectue lorsque le sol est non détrempé et complètement dégelé.  
La profondeur des plates-bandes varie entre 30 et 45 cm selon les espèces de vivaces.  
Lors de la plantation, l'entrepreneur devra creuser un trou pouvant contenir toute la motte afin qu'aucune racine ne sorte de terre. Le niveau du collet de la plante ne devra pas dépasser une fois le remblai terminé. Suivre les distances de plantation qui sont indiquées sur le plan de plantation.



No.	Date	Émis pour
2	19-6-12	Émis pour construction
1	19-3-22	Émis pour soumission

**STÉPHANIE DESMEULES**  
 PAYSAGES SPIRITUELS ET THÉRAPEUTIQUES  
  
**Mille-feuille.ca**  
 ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Autres firmes au projet	CIMAISE (Architecture) CIMA+ (Structure) CIMA+ (Mécanique)
Adresse du projet	Centre d'Hébergement St-Vincent 300 rue King Est Sherbrooke, Qc

Titre du Projet	Imperméabilisation toit magasin local 1014 CIUSSSE- CHUS
Titre du dessin	Détails de plantation Arbres, arbustes, vivaces et vignes

Préparé par	SD	No de projet	053211
Dessiné par	SD	Échelle	-
Approuvé par	VH	Page No.	AP-09
Date	2018/11		de
Fichier électronique	053211-20190105.vwx		10